

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement Direction des travaux publics Direction des transports



INFO-RTU, DE LA COORDINATION DES TRAVAUX À LA GESTION DES ENTRAVES



Pierre Wickir Joint ing., M.Sc.A. Yvon Sévigny a.g., MAP, GISP

> Présenté à INFRA 2012 le 20 novembre 2012 Omni Mont-Royal, Montréal



Contenu de la présentation



Info-RTU, de la coordination des travaux à la gestion des entraves

Première partie

- Qu'est-ce qu'info-RTU?
- Les objectifs de l'application
- Historique d'info-RTU
- Statistiques d'utilisation
- Les réalisations 2011 et 2012
- Gestion des entraves et gestion commune des entraves

Deuxième partie

- 7. Coordination de projets versus gestion des entraves
- 8. Le comité technique sur la mobilité
- 9. Problématiques
- 10. Objectifs de la gestion des entraves
- 11. Structure projetée de la gestion des entraves dans la CMM
- 12. Stratégies de mise en application de la gestion des entraves



1. Qu'est-ce que info-RTU?



info-RTU est:

- une application géomatique;
- disponible à l'Intranet de la Ville et à l'Extranet;
- avec un accès sécurisé;
- avec encryptage des données;
- doté d'une interface intuitive et moderne;
- utilisant Oracle et les standards GIS/OGC reconnus.

info-RTU s'adresse:

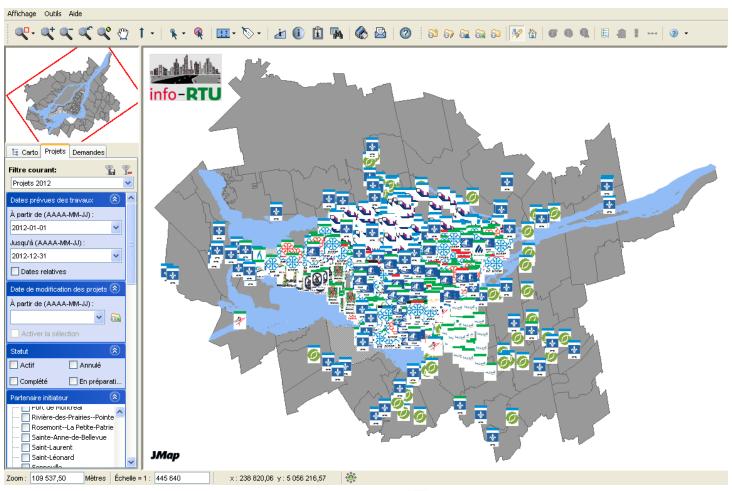
- •aux professionnels œuvrant dans le domaine public
- aux gestionnaires d'emprises publiques



1. Qu'est-ce que info-RTU?



Interface info-RTU - Version 3.2

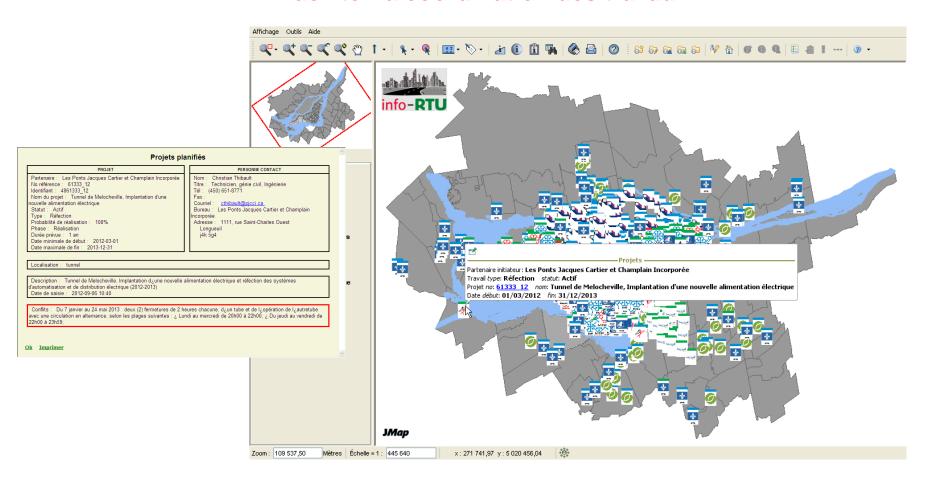




2. Les objectifs de info-RTU



» faciliter la coordination des travaux





2. Les objectifs de info-RTU



» systématiser les consentements municipaux et le processus d'émission des permis d'entraves

DEMANDE DE	E CONSENTE	MENT MUNICIPAL	_/ MTQ
INITIATEUR	Urgence	GESTIONNAIRE D'EMP	RISES PUBLIQUES
Coordonnées du représentant (ou apposer u	ae carte d'affaires)	Coordonnées du représentant (o	u apposer une carte d'affaire
IDENTIFICATION DES TRAVAU	X	CONSENTEMENT	
Titre et numéro du projet		Travaux consentis ou	i □ non □
		Plan de maintien de la circula	
Localisation des travaux			
Adresse		Numéro de référence (À utiliser lors de toute communic	
		Consentement valable pour une	
		***************************************	uvelable sur demande.
		Exigences particulières	
Description des travaux			
Numéro du croquis/plan joint			
Demandes particulières			
Demanues particulares		Signature	Date jj/r
ÉCHÉANCIER ET ENTRAVES		survi	_
Date prévue de début des travaux jj/mm/a	a	Avis de début des travaux reçu l	e jj/mm/sa
Date prévue de fin des travaux jj/mm/s	A	Responsable du chantier	
Entrepreneur		Těléphone 24 h/24 h	ji/mm/sa
Adresse		Date de début des travaux	ji/mm/aa ji/mm/aa
Téléphone Téléc.		Date de fin des travaux Écarts de conformité	37
Courried		Zears at conjoinine	
Entrave à la circulation oui	non n		
Si oui, description			
Superficie des travaux :			
Pavage		Facturation	
Trottoir			
Autres			
		·-	
Signature	Date jj/mm/sa	Simature	Date ji/z

•	Mont	réal (#				
Direction des travaux publics Division des études techniques 201, avenue Laurier Est, 5° étage Montréal (Quibbec) HZT 365 Téléphone : 514 868-4104	Ret	ourner voti	ermis d'oc e demande vaux par té	2 jours or	ıvrable:	s avant le
REMPLIR LISIBLEMENT ET AU	COMPLET		Non	i Sud	Est	Ouest
Emplacement : 5025 AVE O	Rue occupée)		Côté :		X	×
Entre les rues : Laurier E	at		No de com	rat :	(Douze de	
Et: St- Joseph	h. Ept				(Douze de	ernier #)
Prolongation du permis #						
Nature de l'occupation ou d'entrave			matile ou	e chijntiej, st	ntionner un	camions/b
Requérant : Les Entreprises Claude Chaş	non, division Gaz i	inc.				
Adresse : 3450 avenue Choquette						
(Dans le cas d'une de						
Ville : Saint-Hyacinthe, Qc						
Téléphone: 514-968-7	424 Tele	écopieur :	514-353-8002		٠,	
Demandé par : Lu (No	m en lettre moulée)	NaM		Date :	10 /c	14/2012
Signature:	-	-1.				
	Type d'occupa	tion ou d'er	itrave]		
Toute demande d doit être accompag	'entrave de plu mée d'une plan	s de 3 mètr iche de sign	es sur le rés alisation sig	au artér	<u>el</u> ée	
Rue: 3 mètres (1 voie)	mètres (2 voies)	Barrer	la rue Auti	es:_ln	alt	ernance.
Trottoir: Obstruer (un passage de 1				<u></u>		
Barrer (avec signalisation	"trottoir barré" a	ux intersection	ens)			
Ruelle : Obstruer	Barrer					
Surface: 0 à 50 m²	50 à 100 m ²	plus d	e 100 m ²	m²		
Stationnement : nombre d'espaces (un es	space = 7 m ou 22	2 pieds) :				
Parcomètres : à	Capuchonner	Borne	de paiement à	enlever#		
Date de début : 16 /04/12		Date de fin	:25/	04/12 j/mm/aasa)		
Veuillez noter qu'il est de votre d télécopieur au (514) 868-4688, au	e devoir de nous a plus tard le lende	viser de toute main matin 91	modification h, afin que l'aj	ou cessatio ustement d	n des trav es coûts s	vaux, par soit effectué.

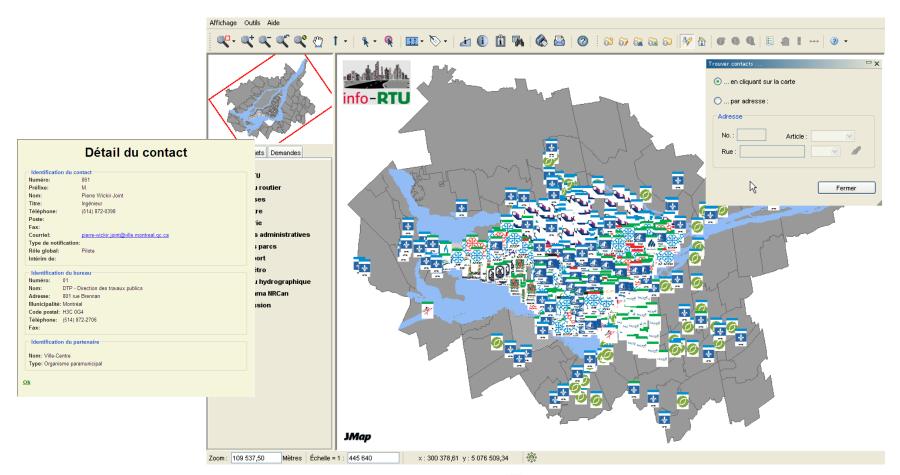
04/12/2012 11:54	514-868-4688		ETUDE TE	CHNIQUES	PAGE	02/02
Montréal & Translatement Platour Mesti-Usyal Highbona: (514) 868-8104. Télécogieur	n(514) 868-4688			,	du domair Règlement R.R.V. Règlement R.R.V. Règlement s	ne public .M., c.O-0. M., c. C-4.
Permis: 330735.				COPIE CONFOR	ME À L'OR	IGINAI
Permis: SJO 1 SS accorde a: Les entreprises Claude Chagnon 1450, AVR. CHOQUETTE ST.HYACINTHE, QC.		Nom responsable: LUC CHAGNON Télécopieur: (514)-353-8002 Téléphone: (514)-454-5515 Signataire: LUC CHAGNON			V	
Autorisation	Période du :	Jour Mois Anné 16/04/2012	e au	Jour Mois Année 25/04/2012		
Raison : TRAVAUX POUR COUTES LES DIRECTION	GAZ MÉTROPOLIT S.	TAIN, LIBÉRER TO	UTES LE	S VOIES DE CIRCULAT	ION POUR 15H	10, DANS
Nature Occuper une largeu Occuper une largeu Occuper une surfac	ir de ir de ce entre 50 et 100 mèt	6 tres carrés	mètre	s en bordure du trottoir s en bordure du trottoir	de 07h:00 à	15h:30
Autres Natures : Occuper ch	mussée et trottoir.	LA SIGNALISATIO	TIOU NO	ÊTRE CONFORME AUX	PLANCHES FO	URNIES *
Emplacement 22 Plateau N 5025 avenue De Lorimier de	Mont-Royal/Centre-st boulevard Saint-Jos	ud eph Est à avenue Lau	rier Est	Pour Information Délivrance permis Barrage		60.00 \$ 0.00 \$ /jr 50.00 \$ /jr
SUR De Lorimier les 2 CÔT Parcomètres				Occupation en largeur Occupation en surface Stationnement		66.00 \$ /jr 6.00 \$ /jr 0.00 \$ /jr
Vouillez prendre note que l' responsabilité du client. Enlèvement	installation de la sign	nalisation temporaire	est la	Couvre parco/borne Enlève parco/borne Perte revenus Enlevement borne		0.00 \$ 0.00 \$ /jr 0.00 \$
Couvre parcomètre				Total (taxes comprises)	36	79.21 \$
		Sans	rais			
Permis délivré par	: NG J	our Mois Année 12/04/2012	Heure 11:		sponsable	ZZ
Conditions: CE PERMIS L'accès non vésicules d'urgence de Le signalisation devic être confere Le passage piténenire de 1 au sintre PRÉSENCE DE SIGNAL ENTRAÎNERA L'ANNU POUR 15H30, DANS TOU FOURNIES **	ne sure assure en sous trimpo- ne sux dermes preserites pa e devra être conservé en sous EURS ** RESPÉCT	r le Code de la sécurité rous 1 temps. ER LES HEURES SU	R LE PEI	e. RMIS ** LE NON RESPE LÉDER TOUTES LES VO	CT DES CONDI	



2. Les objectifs de info-RTU



» identifier les intervenants sur le territoire

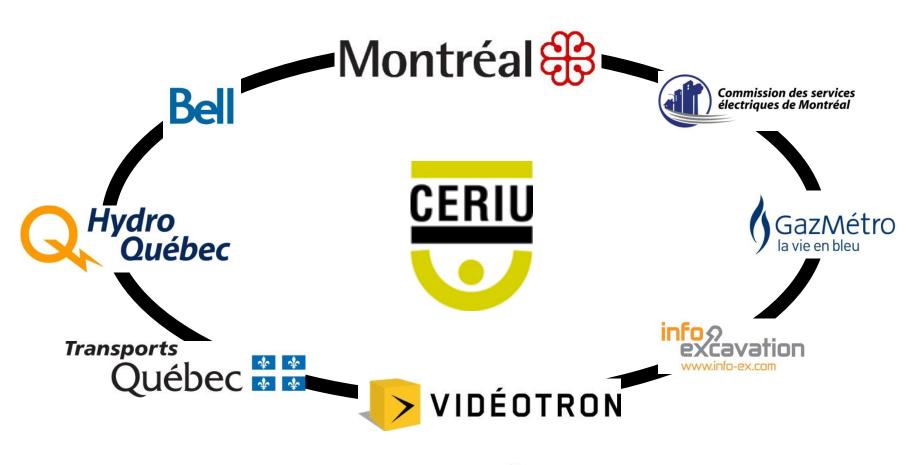




3. Historique de info-RTU



Les partenaires initiateurs (2004)







3. Historique de info-RTU



Les 52 partenaires actuels (2012)

- CERIU
- 4 directions du MTQ
- CMM
- 12 entités de la ville-centre de Montréal
- Les 19 arrondissements de la ville de Montréal
- 15 villes liées de l'agglomération de Montréal
- AMT
- STM

- UP (CSEM, Hydo, Bell, Gaz, Telus, Videotron)
- SPJCCI
- Ville de Longueuil
- STL
- Ville de Laval
- RTL
- Hydro-Westmount
- Info-Excavation
- Port-de-Montréal



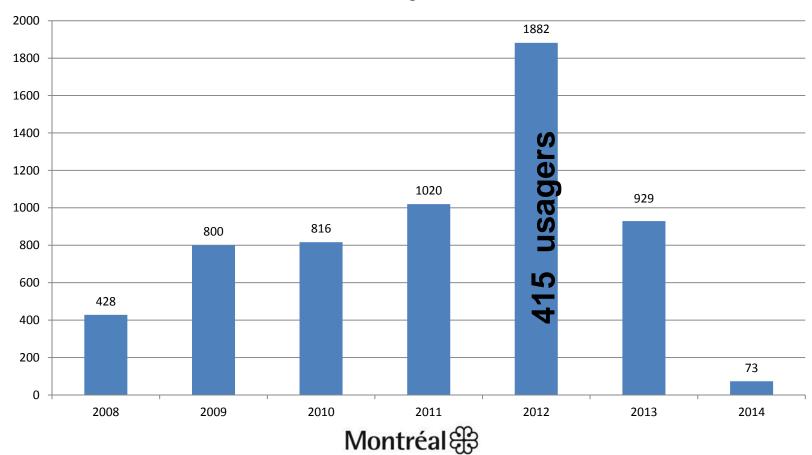


4. Statistiques d'utilisation



2008 - 2012 +

Projets





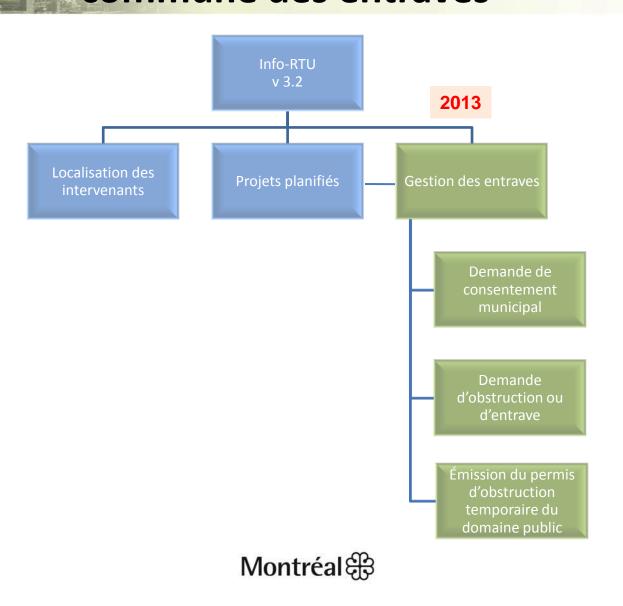


- Campagne de formation et de sensibilisation à la coordination des travaux (plus de 100 personnes);
- L'adoption d'info-RTU par le comité technique mobilité et la CMM;
- Utilisation satisfaisante d'info-RTU de la part des grands donneurs d'ouvrages (DGSRE, ville-centre, MTQ, UP);
- Signature d'un document de confidentialité à l'intention des utilisateurs;
- Projet de directive sur l'utilisation de l'application en cours
- Le journal de changement pour optimiser l'analyse en planification intégrée



6. Gestion des entraves et gestion commune des entraves





6. Gestion des entraves et gestion commune des entraves



Vers un supra-système pour la gestion commune des entraves : un SIAD

- Un SIAD à l'échelle de la CMM, centralisé et accessible sur Extranet.
- Un SIAD pour le stockage et la visualisation de l'information géo-référencée;
- Un SIAD unifiant les données de différentes sources;
- Mettre en place une veille technologique sur le projet 511 Ouvert;
- ➤ Les organisations municipales continuent d'utiliser leurs systèmes maisons ou adhèrent à info-RTU (plus approprié pour le contexte municipal, formulaires et procédures uniformisées).



Contenu de la présentation



Info-RTU, de la coordination des travaux à la gestion des entraves

Première partie

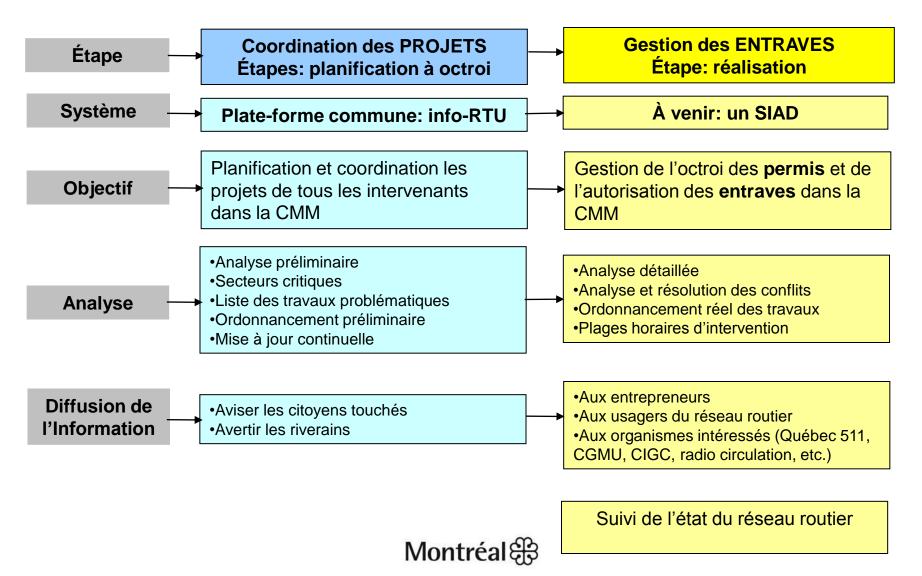
- Qu'est-ce qu'info-RTU?
- Les objectifs de l'application
- Historique d'info-RTU
- Statistiques d'utilisation
- Les réalisations 2011 et 2012
- Gestion des entraves et gestion commune des entraves

Deuxième partie

- 7. Coordination de projets versus gestion des entraves
- 8. Le comité technique sur la mobilité
- 9. Problématiques
- 10. Objectifs de la gestion des entraves
- 11. Structure projetée de la gestion des entraves dans la CMM
- 12. Stratégies de mise en application de la gestion des entraves

7. Coordination des projets vs gestion des entraves





8. Le comité technique sur la mobilité des personnes et des biens



Comité technique sur la mobilité des personnes et des biens

- Formé en 2011 par le MTQ et la CMM
- Objectif: gérer, en partenariat avec les différents intervenants dans l'emprise publique, les entraves dues aux nombreux travaux d'infrastructures afin de maintenir la mobilité.

Constitution - Comité des élus ou comité directeur

- Tous les élus de l'île de Montréal et de la CMM;
- Ils formulent des demandes et approuvent les décisions du comité technique sur la mobilité

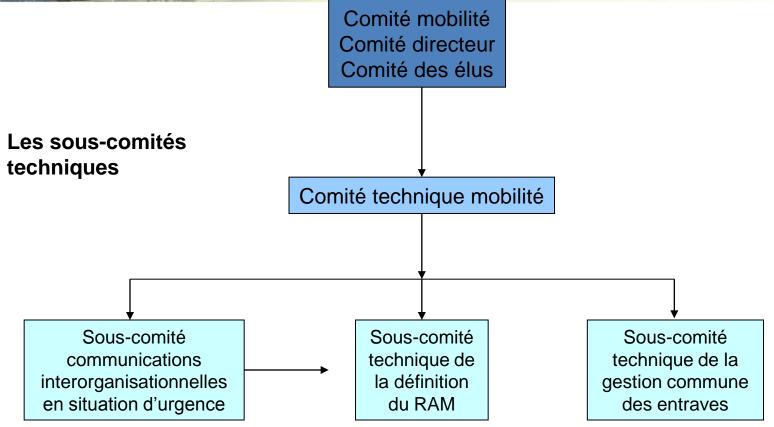
Constitution - Comité technique

- Tous les donneurs d'ouvrages dans l'emprise publique;
- Réunion mensuelle Définition de mesures de mitigation pour atténuer les impacts des travaux.



8. Le comité technique sur la mobilité (suite)



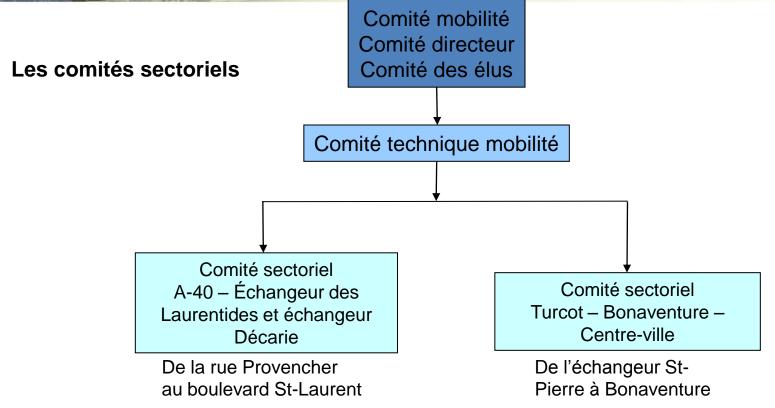


Étudier les problématiques particulières



8. Le comité technique sur la mobilité (suite)





- Créés pour gérer les entraves dans les zones critiques;
- Suivi des recommandations du comité technique;
- Résoudre les conflits, gérer les entraves;
- Reporter au comité technique les problématiques ponctuelles rencontrées;
- Rencontre aux deux semaines.



9. Problématiques



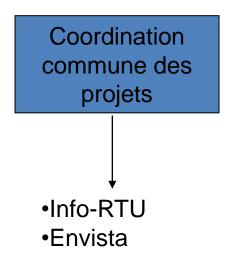
- Absence d'une plate forme commune pour le partage des informations sur les entraves touchant le réseau routier (autoroutier, municipal)
 - Info-RTU permet la coordination des projets et mais pas la gestion des entraves;
- Plusieurs entraves ne sont pas répertoriées (handicap pour la planification des chemins de détour):
 - DÉTOUR utilisé seulement par 11 arrondissements sur 19;
 - Les 8 autres arrondissements, les villes et autres intervenants dans la CMM ont leurs propres outils de gestion des entraves.
- Besoin d'uniformiser et d'automatiser le processus
 - L'uniformisation et l'informatisation (versus fax) du processus faciliteraient le travail des gestionnaires municipaux et des entrepreneurs.





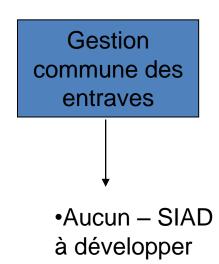
9. Problématiques (suite)





Gestion des entraves par chaque entité gestionnaire

- SGE-Entraves du MTQ
- SGE-Interventions du MTQ
- Détour de la Ville de Montréal
- Demandes d'interventions (Info-RTU)
- Et autres ...



- L'information existe, mais elle n'est pas partagée;
- Nécessité de réaliser un inventaire des systèmes en utilisation dans la CMM;
- Diffuser l'information pour favoriser la gestion commune des entraves.

10. Objectifs de la gestion des entraves



- Définir un système centralisé, accessible sur extranet pour la gestion commune des entraves sur le réseau artériel métropolitain (RAM) dans la CMM;
- Contrôler les entraves sur le RAM afin de gérer la mobilité;
- Doter les organisations municipales d'un processus commun pour les demandes d'interventions, l'octroi des permis d'occupation du domaine public et l'autorisation des entraves sur le RAM;
- Diminuer les impacts négatifs engendrés par la présence des travaux générant une obstruction ou ayant un impact sur la fluidité de la circulation.



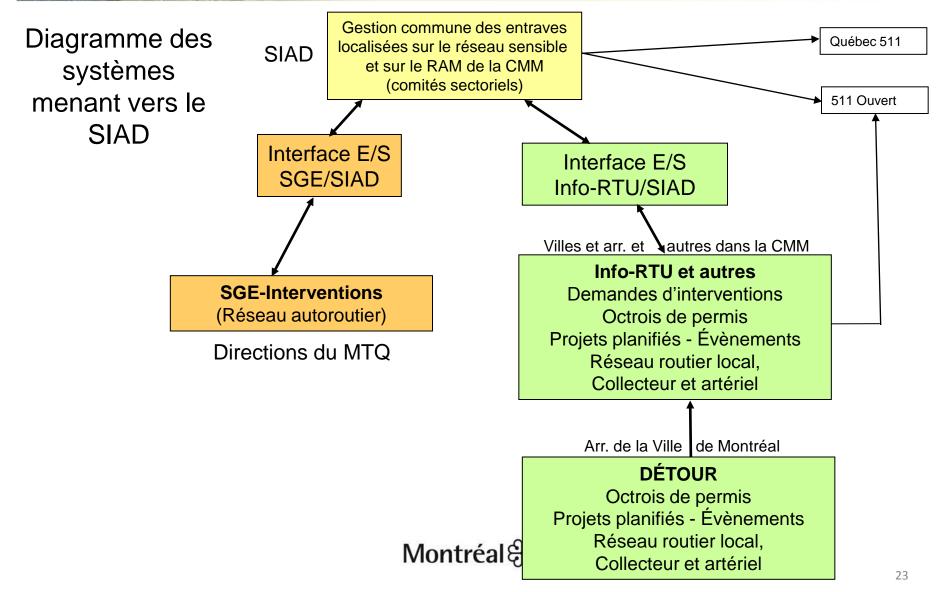
11. Structure projetée de la gestion des entraves dans la CMM



- Ne pas changer les façons de faire (seulement améliorer les processus)
- Conserver les systèmes particuliers en utilisation
 - SGE-Interventions (MTQ réseau supérieur)
 - Détour (11 arrondissements sur 19– réseau municipal)
 - Autres systèmes (villes, RTU)
- Rendre fonctionnelle la gestion des entraves dans info-RTU
 - 8 autres arr., villes et autres intervenants de la CMM qui n'ont pas de système de gestion des entraves
- Créer un supra système (SIAD)
 - Recueillir les informations des autres systèmes
 - Présenter une information complète et unifiée

11. Structure projetée de la gestion des entraves dans la CMM (suite)





12. Stratégies de mise en application de la gestion des entraves



Sur le réseau municipal (2013)

- Rencontrer la CSEM et les RTU (demandes d'interventions);
- Rencontrer les arrondissements (processus et formulaires);
- Uniformiser et automatiser les processus;
- S'assurer de la cohérence du système;
- Rendre fonctionnelle la gestion des entraves dans info-RTU;
- Éviter les doubles saisies (le plus possible);

Sur le réseau supérieur et le RAM (2014)

- Continuer les rencontres du sous-comité (définition du SIAD);
- Rencontrer les comités sectoriels, les gestionnaires municipaux;
- S'assurer de répondre aux besoins réels;
- Mettre en place le supra système SIAD





Questions et réponses



Merci de votre attention

